

## PETITES ANNONCES

### EMPLOI OFFRE EMPLOI DEMANDE

**19203** — Entreprise cherh.bou-langer/pâtissier/glacier/ expérimentés. envoyez CV : mouelean-niflore@gmail.com

**19154** — H. Gab Cui-Pât cherche emploi chez part. 14H-19H. Tel: 074916821/062149710

## AVIS

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La société **VIVO ENERGY GABON**, distributeur des produits de la marque ENGEN et SHELL au Gabon entend procéder à la vente de certains de ses actifs immobiliers sis à Libreville et à Port-Gentil.

Bien qu'elle ne soit aucunement contrainte par une quelconque obligation de publicité et de mise en concurrence, la société **VIVO ENERGY GABON** a décidé de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt et de mettre ainsi en compétition plusieurs acquéreurs potentiels (« les candidats », et ce dans l'objectif que la vente soit effectuée au meilleur prix.

#### Désignation des actifs immobiliers :

Les actifs concernés par cette vente sont ainsi qu'il suit :  
**Actif n° 1** : Ensemble immobilier abritant le l'agence annexe à Libreville  
 Parcelle n° 58, 67, 68, 75 et 76, section O, objet des titres fonciers n°4.330 et 945

**Actif n° 2** : Ensemble immobilier abritant l'agence annexe à Port-Gentil  
 Parcelle n° 8/H du Plan Cadastral de Port-Gentil d'une superficie de 1.335m2, faisant l'objet du Titre Foncier n°4779.

**Actif n° 3** : Ensemble immobilier abritant des locaux à usage commercial à Port-Gentil  
 Parcelle n° 92/H du Plan Cadastral de Port-Gentil d'une superficie de 495 m2, faisant l'objet du Titre Foncier n° 2936.

Une description des caractéristiques principales de ces actifs est exposée dans le dossier de consultation qui sera communiqué par courrier électronique, sur demande, à toute personne physique ou morale qui souhaiterait se porter acquéreur de tout ou partie de ces biens.

#### Conditions de participation :

Ne sont pas admis à soumissionner :  
 Les personnes physiques ou morales en état de liquidation judiciaire et les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée ;  
 Les personnes physiques ou morales admises en règlement judiciaire qui ne peuvent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité ;  
 Les personnes physiques ou morales qui n'ont pas souscrit à leurs obligations fiscales ou para fiscales à la date limite fixée pour le dépôt des offres ;  
 Les employés et Ex. employés de la société ;  
 Les personnes physiques ou morales qui ont fait l'objet d'exclusion temporaire ou définitive résultant d'une infraction au Code Pénal.

#### Contenu du dossier de soumission :

Offres Financière ;  
 Lettre de soumission ;  
 Fiche circuit ;  
 Attestation ou Extrait d'Inscription au Registre du Commerce (RCCM) conformément à la législation ;  
 Attestation de Situation Fiscale ou Quitus fiscal datant moins de trois (3) mois justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;  
 Attestation pour Soumission CNSS et CNAMGS prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;  
 Attestation de non-faillite datant de moins de trois (03) mois, attestant que la société ne se trouve pas dans une situation de faillite ou de suspension de paiement établi conformément à la législation ;  
 Adresse e-mail et numéro de téléphone fonctionnels (obligatoires) ;  
 Pièce d'Identité du Dirigeant ;

#### Prix :

Les prix seront établis en net de frais de toute nature (Notaire, Agence, et autres), d'impôts et taxes et seront à la charge de l'acquéreur. Les prix seront libellés uniquement en franc CFA.

#### Date limite de dépôt des Propositions d'Acquisition :

Toutes les Propositions d'Acquisition doivent être déposées au plus tard le vendredi 29 décembre 2023, à 16H30 sous pli fermé avec la mention « **Candidature à l'acquisition de l'actif n°1 ou 2 de VIVO ENERGY GABON** » à

L'adresse ci-dessous :

**Département des Achats  
 Vivo Energy Gabon  
 234 Boulevard Bessieux  
 Face au Lycée Immaculée Conception de Libreville  
 B.P. 224 - Libreville - Gabon**

La proposition d'acquisition sera composée d'une lettre de candidature qui devra être rédigée en langue française, devra être dûment datée et signée par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le candidat et comporter les éléments décrits dans le dossier de consultation.

La proposition d'acquisition devra impérativement être remise avant la date limite indiquée ci-dessus faute de quoi ces propositions ne seront pas recevables.

#### Demande d'éclaircissements :

Tout candidat désirant obtenir le dossier de consultation, ou obtenir des éclaircissements sur le présent appel à manifestation d'intérêt peut en faire la demande par courrier électronique auprès de Vivo Energy Gabon à l'adresse ci-après :  
**Tenders.GA@vivoenergy.com** **19106**

## AVIS DE DÉCÈS



La famille NGOYE, les clans Bavonde, Mouande, Cheyi ont le profond regret de vous annoncer le décès de leur fille, mère, tante, soeur et grand mère **TSOUNGUI Marie Chantal**, survenue le 6/12/2023 au CHU Angondjé.  
 Programme des obsèques :  
 - Jeudi 21 décembre 2023 à 16h : Exposition et veillée à GABOSEP  
 - Vendredi 22 décembre 2023 à 8h30 levée du corps pour inhumation au cimetière de Messolo

11h - 12h : Collation à Angondjé village en face du Chef de quartier.  
 Contactez 065370635/077894244. **19162**



Les clans NSTUN, ESSUNDJI, EFFACK, OYECK, NGUEI et alliés ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès survenu à l'HIAOBO, le lundi 18 décembre 2023 de leur fille, mère, grand-mère arrière-grand-mère Mme **OBONE EYEGHE Eugénie «Mevo»** des suites d'une courte maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19190**



Les clans YENZE, YENDJI, NGUE, ESSANANG, MVOUA, ESSANSSIA et la famille de feu MVELE ESSIA Jean Julien ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, parents et connaissances le décès de leur fille, petite-fille, mère **BEKALE Estelle Nadia**, survenue le vendredi 15 décembre 2023 à l'HIAOBO, des suites d'une maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19204**



Les clans EBA'A de Mbiyop, ESSABEIGN de Maameni, ESSATOP de Minkoumou, EFFACK d'Akom, ESSADONE de GNENG par Bitam, ADJENA et descendants de feu OMBAGHO par Ashouka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père, grand-père, arrière-grand-père et beau-fils M. **EDZO'O**

**NDONG Gabriel**, survenu le vendredi 08 décembre 2023 à Libreville.

Programme des obsèques :  
**Mercredi 27 décembre 2023**  
 10H00 : Sortie de corps  
 11H00 : Messe à Cœur Immaculé de Nzeng-Ayong.  
 21H00 : Veillée à son domicile sis à Nzeng-Ayong chez les Soeurs.

**Jeudi 28 décembre 2023**  
 5H00 : Départ des délégations pour Bitam  
 21H00 : Veillée à Mbiyop Via Bitam

**Vendredi 29 décembre 2023**  
 11H00 : Messe d'enterrement  
 12H00 : Enterrement

**Samedi 30 décembre 2023**  
 Conseil de famille et retour des délégations. **19208**



Madame Solange Marthe GUIAKIE Epouse AYENOUE, les enfants, leurs conjoints et les petits-enfants informent, parents, amis et connaissances que le programme des obsèques leur époux, père, grand-père et beau-père Monsieur **AYENOUE Denis Gabriel** est arrêté comme suit.

**Vendredi 22 Décembre 2023**

-12H00 : Sortie du Corps de CASEP-GA, Exposition au domicile Familial à Montagne-Sainte, Hommages et Veillée ;

**Samedi 23 décembre 2023**

- 09H00 : Levée du Corps,  
 - 10H00 : Office Religieux en l'Eglise Notre Dame des Victoires suivi de l'inhumation au cimetière de Plaine-Niger.

**NB : Fleurs naturelles.**

**19207**

## MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE



Le Directeur de Cabinet du Ministre du Travail et de la Lutte Contre le Chômage, les Conseillers, les Directeurs Généraux et l'ensemble du personnel, ayant appris avec consternation le décès, survenu le dimanche 10 décembre 2023, de Monsieur **Denis Gabriel AYENOUE**, époux de Madame **Solange Marthe GUIAKIE**, Ministre du Travail et de la Lutte Contre le Chômage, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille éplorée, leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse et pénible épreuve. **19211**



Les clans DIBUR SIMBU, NDIINGUI et GUIBASSA, les familles de Feux NGONDI Mathieu, IKWARA Fidèle, NZAMBA Jean Gabriel, NTSABOU MOUBIKOU Cyriaque, BIGNOUMBA Dominique et MIPIMBOU Marie Jeanne ainsi que Mesdames et Messieurs MOUSSA VOU Ambroisine, DINGUELI Charlotte, Epouse NZOUMBA NGONDY née OUBOGOU Jeanne d'Arc et familles, Sylvestre MOUN'DOUNGA MOUNDOUNGA, Clément MBOUMBA, Général de Division Yves DITENGOU et Commandant Clair Justin MAMFOUMBI, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, père, oncle, époux, grand-père et arrière-grand-père, le Général de Brigade à la retraite, ancien Commandant en Chef de la Sécurité Pénitentiaire **NZOUMBA NGONDY Sébastien**, affectueusement appelé **Séboth**, survenu le jeudi 14 décembre 2023 à Libreville.

Le programme des obsèques fera l'objet d'une communication ultérieure. **19220**

## CONDOLÉANCES

### CORPS JUDICIAIRE



Le Premier Président de la Cour des Comptes, représentant le corps judiciaire au titre de la présente année, les Premiers Présidents de la Cour de Cassation, du Conseil d'Etat, les représentants du Ministère Public près les dites juridictions et l'ensemble du corps judiciaire, très touchés par le décès du Docteur **Paulin OBAME NGUEMA**, ancien Premier Ministre, père de Madame Murielle MINKOUE MEZUI épouse MINTSA-MI-OWONO, Ministre de la Réforme des institutions, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille éprouvée leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur compassion en cette douloureuse circonstance. **19094**

### PERENCO



Très touchés par Le décès survenu le **06 décembre 2023 à Libreville de Monsieur ROMBONO Alain**, frère de notre collègue Monsieur AUBEIZALTY Guy Roland, affecté à la Direction QHSE.

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de PERENCO adressent à ce dernier et à la famille éplorée leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **P10272**